



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SICTOM DE LA ZONE DE DOLE**

SEANCE du 23 juin 2026

Nombre de délégués en exercice : 53
Présents : 43
Excusés : 10

Date convocation : 15 juin 2026
Date affichage : 29 juin 2026

L'An deux mille vingt-six, le vingt-trois juin à dix-neuf heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de Collectes et Traitement des Ordures Ménagères de la Zone de Dole, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans les locaux de LOCODOLE à DOLE, sous la présidence de Monsieur Jean-Pascal FICHERE, le Président.

Etaient présents :

Communauté d'Agglomération du Grand Dole : MENETRIER LJ, RYAT T, BONJOUR T, CERNELA P, CHAFFANGE G, BOUFFAUT M, DAMY O, LABIS-FERRARI M, FICHERE JP, GAUTHRAY-GUYENET T, GUERRIN B, MELET J, MEUGIN O, MILAVEC P, MUGNIER E, NONNOTTE C, PERNOUX A, RAMAUX I, STEFANUTTI D, STOLZ J, VADANT M.

Communauté de Communes Jura Nord : BOURCET A, DECHARRIERE G, GOUNAND A, MATHIEU Y, PERES M, PERTUS E, VACHET MH.

Communauté de Communes du Val d'Amour : BATON L, SEPRES R, VALOT V, GROS JP, CAPELLI B, LEGOUHY BARBAUD E, HENRIOUD G.

Communauté de Communes La Plaine Jurassienne : BABET P, CORDIER E, CROT A, DEMAIMAY D, MAFATTI G, MICHEL D, PUSSET B, HUMBLLOT B.

Etaient excusés :

Communauté d'Agglomération du Grand Dole : DUPRE P, JARROT L, LACROIX O, LAVRUT F, PANNAUX J.

Communauté de Communes Jura Nord : ALFONSO S, GRAS JM.

Communauté de Communes du Val d'Amour : DALVARD D, DUGOIS C.

Communauté de Communes La Plaine Jurassienne : GIBOUDEAUX D.

Secrétaire de séance : BONJOUR Thierry

Délibération n° 23062026-8cs

OBJET : Agrandissement de la déchèterie de Tavaux – acquisition de terrain auprès de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole – délibération complémentaire

Vu le Code Général de la Fonction Publique (CGCT) ;
Vu l'avis favorable du Bureau Syndical dans sa séance du 9 juin 2026 ;

Le Président EXPOSE :

Vu la délibération n°02072025-5cs du 2 juillet 2025 approuvant l'acquisition d'une parcelle par le SICTOM de la zone de Dole, auprès de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole pour une superficie d'environ 1 800m2 dans le cadre de l'extension de la déchèterie de Tavaux ;

Vu la configuration du futur projet d'extension et de la division cadastrale, et considérant que l'emprise foncière nécessaire au projet est uniquement de 1 465m², répartie sur 2 parcelles

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'acquisition auprès de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole des parcelles ZE n°277 et ZE n°279 pour une surface totale de 1 465m².
- **PRECISE** la conclusion d'un pacte de préférence, pour une durée de cinq (5) ans à compter de la signature de l'acte authentique, portant sur le reste de la parcelle cadastrée ZE n°278, au profit du SICTOM de la zone de Dole.
- **PRECISE** que cette cession est consentie au prix de 37 euros / m²
- **PRECISE** que les frais de notaire sont à la charge du SICTOM de la zone de Dole
- **AUTORISE** Monsieur BOURCET Antony vice-président à signer l'acte de vente / l'acte administratif à intervenir ou tout document afférent à cette délibération.
- **INDIQUE** que les crédits sont inscrits au budget primitif de l'exercice en cours.

Envoyé en préfecture le 30/06/2026

Reçu en préfecture le 30/06/2026

Publié le **30 JUIN 2026**

ID : 039-253900633-20260623-23062026_8CS-DE



Fait à Brevans,
Le 23 juin 2026

Le Président

Jean-Pascal FICHERE